IMPORTANT

• Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing.

• Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au

02 33 95 82 43

avant l'activité.

INFORMATIONS PRATIQUES

<u>IMPORTANT - pour toutes les activités sportives</u>, prévoir une tenue appropriée : des chaussures et vêtements de sport et une petite bouteille d'eau.

<u>Free sport</u>: choix du sport par les enfants.

<u>Kin-ball</u>: sport qui se pratique sur un terrain de 21 m x 21 m avec une balle d'1,22 m de diamètre pesant moins d'1 kg, en présence de trois équipes de quatre personnes. L'objectif est de ne pas faire toucher la balle au sol. Une équipe appelle une des deux autres avant de lancer la balle. L'équipe appelée doit récupérer la balle avec n'importe quelle partie du corps avant qu'elle ne touche le sol. Si elle y parvient, c'est à son tour d'attaquer. Dans le cas contraire, elle remet la balle en jeu et cela donne des points aux deux autres équipes

<u>Centre aquatique</u>: prévoir un maillot de bain (bonnet fourni).

Activités à vélo : vélo en bon état de marche et casque obligatoire.

Activités manuelles et atelier cuisine : prévoir une blouse de protection.

Arts du cirque : chaussures de sport.

ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

Hôtel-Dieu, 11, rue de l'Hôtel Dieu

Stand de Tir, Place Félix Buhot (à côté du gymnase Félix Buhot)

Salle d'arts martiaux, Boulevard Félix Buhot

Salle omnisports G. Février (Halle des sports), Chemin Planque Saint-Jean

Cinéma Le Trianon, Place Général de Gaulle

Salle Léopold Delisle, rue Léopold Delisle

Salle du Petit Hamel, Résidence du Petit Hamel

Musée du Cidre. rue Pelouze

Parking du complexe Marcel Lechanoine, Allée du stade

Complexe Marcel Lechanoine, Allée du stade

Stade Georges Pillet, Allée du stade

Médiathèque Julien de Laillier, rue Pierre Godefroy

Parking du Rugby, Chasse Giot

ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées.

Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.







Vacances de TOUSSAINT

Dans le cadre de l'opération Ticket Temps Libre, la Ville de VALOGNES avec le concours de la Cible Valognaise, la Valognaise Basket, le Rail miniature de Valognes et du Val d'Ouve (Rm2VO), le Pays d'Art et d'Histoire « le Clos du Cotentin », l'Amicale Laïque Section Cyclo, l'Association Mycologique du Cotentin, Valognes-Familles, le Club Photo de Valognes, l'Union Cycliste Valognaise et la Direction Culture-Patrimoine, propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances de Toussaint.

INSCRIPTIONS

Le vendredi 11 octobre de 13 H 30 à 17 H, salle Léopold Delisle

et les jours suivants de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie Associative »

Rue Léopold Delisle (à côté de la Police Municipale)

Tél: 02 33 95 82 43 - email: vieassociative@mairie-valognes.fr

CONDITIONS

- Les activités proposées sont réservées aux Valognais ou aux enfants scolarisés à Valognes.
- Toute inscription devra être faite avant le jeudi 16 heures précédant la semaine des activités choisies.

COTISATIONS

- © 5 € par enfant par semaine + un supplément pour les déplacements :
 - 2 € : le laser-game et le bowling à Tourlaville et la forêt de Saint Sauveur-le-Vicomte.
 - 3 € : la piscine à Carentan, le manoir du Tourp.
 - **5** € : le karting à Saint Lô.

PIÈCES À FOURNIR POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

• Attestation sur l'honneur de non-contre-indication médicale à la pratique sportive signée par le(s) parent(s) (document à remplir sur place lors de l'inscription).